

**FOAMGLAS®**

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 28-oct.-2020

Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PC Hot Melt

Numéro du fiche de données de sécurité OCPC00072

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

- Adhésifs
- For professional use

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Pittsburgh Corning Europe
Albertkade 1
3980 - Tessenderlo, Belgium

Adresse e-mail SDS.compliance@owenscorning.com
Site Internet www.foamglas.com

Telephone number T +32 (0)13 661 721, F +32 (0)13 667 854

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +32 (0)13 661 721 (only during business hours)

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	112
Autriche	Vergiftungsinformationszentrale (Poisons Information Centre) +43 1 406 43 43
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245
Bulgarie	Национален токсикологичен информационен център (National Toxicological Information Centre) National Clinical Toxicology Centre, Emergency Medical Institute "Pirogov" +359 2 9154 409
Croatie	Centar za kontrolu otrovanja/Institut za medicinska istraživanja i medicinu rada +385 1 234 8342
République tchèque	Toxikologické informační středisko +420 2 2491 9293/5402 +42 2 2491 5402
Danemark	Giftnotlinje/Bispebjerg Hospital +45 82 12 12 12 +45 35 31 55 55
Finlande	Myrkytystietokeskus +358 9 471 977
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal +33 1 45 42 59 59
Allemagne	Giftnotruf der Charité/Charité-Universitätsmedizin - Campus Benjamin Franklin, Berlin +49 30 19240
Hongrie	Országos Kémiai Biztonsági Intézet (National Institute of Chemical Safety)Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat (Health Toxicological Information Service) +36 80 20 11 99
Irlande	National Poisons Information Centre/Beaumont Hospital +353 1 809 21 66 (public, 8am - 10pm, 7/7)+353 01 809 2566 (Professionals, 24/7)
Italie	Centro Antiveleni (Poisons Centre)Dipartimento di Tossicologia Clinica, Università Cattolica del Sacro Cuore +39 06 305 4343
Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs. +371 67042473

Lituanie	Apsinuodijimų kontrolės ir informacijos biuras +370 5 236 20 52/ +370 687 53378 +370 687 53378
Pays-Bas	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum (NVIC)NB Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen +31 30 274 88 88
Norvège	Giftinformasjonene Giftinformasjonssentralen (Helsedirektoratet) +47 22 591300
Pologne	Informacji toksykologicznej (National Poisons Information Centre)The Nofer Institute of Occupational Medicine (Łódź) +48 42 63 14 724
Portugal	Centro de Informação AntivenenosInstituto Nacional de Emergência Médica (INEM) 808 250 143 (Para uso apenas em Portugal),+351 21 330 3284
Roumanie	Biroul RSI si Informare ToxicologicaApelabil intre orele 8:00 – 15:00 +40 21 318 36 06 (Apelabil intre orele 8:00-15:00)
Russie	Информационно-консультативный токсикологический центр Министерства здравоохранения Российской Федерации (RTIAC)Министерство здравоохранения Российской Федерации (Ministry of Health of the Russian Federation) +74 959 28 16 87 (русский)
Saudi Arabia	The Regional Poison Control Center, Dammam (DPCC) +966 55 388 0087
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum (National Toxicological Information Centre) (NTIC)University Hospital Bratislava +421 254 77 41 66
Slovénie	Poison CentreDivision of Internal Medicine + 386 41 650 500
Espagne	Servicio de Información ToxicológicaInstituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses +34 91 562 04 20
Suède	Giftinformationscentralen Swedish Poisons Information Centre, Karolinska Hospital +46 833 12 31 (International) 112 - begär Giftinformation (National)
Suisse	Centre Suisse d'Information ToxicologiqueSwiss Toxicological Information Centre 145 / +41 442 51 51 51
Turquie	Toxicology Department and Poisons Centre Refik Saydam Central Institute of Hygiene 0 800 314 7900 (Turkey) only+90 0312 433 70 01
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Newcastle Centre)Regional Drugs and Therapeutics Centre, Wolfson Unit 0844 892 0111 (UK only, 24/7, healthcare professionals only)

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 et ses amendements

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

2.3. Autres dangers

Autres dangers

Aucun autre danger particulier n'a été identifié.

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Bitumes et extraits	232-490-9	8052-42-4	75 - 100	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**Informations supplémentaires**

Valeurs limites d'exposition professionnelle nationales

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux	Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Inhalation	• EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer • Si les symptômes persistent, consulter un médecin
Contact avec la peau	• Retirer les vêtements contaminés • Laver au savon et à l'eau • Si les symptômes persistent, consulter un médecin
Contact oculaire	• Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières • Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
Ingestion	• NE PAS faire vomir • Rincer la bouche • Si les symptômes persistent, consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	• L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire • EN CAS DE CONTACT CUTANÉ PROLONGÉ, PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION
------------------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	• Dioxyde de carbone (CO2) • Jet d'eau (brouillard) • Poudre d'extinction • Mousse résistant à l'alcool
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jets d'eau directs

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Produits dangereux résultant de la décomposition. Oxydes de soufre. Oxydes de carbone. Sulfure d'hydrogène. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant. Refroidir les fûts au jet d'eau.
---	---

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- | | |
|----------------------------------|---|
| Précautions individuelles | <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées• Utiliser l'équipement de protection individuel requis• Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque• Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs• Éliminer les sources d'ignition• Éviter l'accumulation de charges électrostatiques• Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre |
| Pour les secouristes | <ul style="list-style-type: none">• Have procedures in place for emergency decontamination• Utiliser l'équipement de protection individuel requis• Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8 |

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- | | |
|--|--|
| Précautions pour la protection de l'environnement | <ul style="list-style-type: none">• Empêcher le produit de pénétrer les égouts |
|--|--|

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- | | |
|--------------------------------|---|
| Méthodes de confinement | <ul style="list-style-type: none">• Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger |
| Méthodes de nettoyage | <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une ventilation adaptée• Rester en amont du vent/rester à distance de la source• Éliminer les sources d'ignition• Stop leak if safe to do so.• Empêcher le produit de pénétrer les égouts• Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois)• Lorsque cela est possible, laisser la matière fondue se solidifier naturellement• Scrape up material and place in container with closed lid• Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables |

6.4. Référence à d'autres rubriques

- | | |
|---------------------------------------|--|
| Référence à d'autres rubriques | <ul style="list-style-type: none">• Voir la section 8 pour plus d'informations• Voir la section 13 pour plus d'informations |
|---------------------------------------|--|

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- | | |
|--|--|
| Conseils relatifs à la manipulation sans danger | <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées• Utiliser l'équipement de protection individuel requis• Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8• Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements• Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols• Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre• Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles |
| Remarques générales en matière d'hygiène | <ul style="list-style-type: none">• Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité• Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.• Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit• Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation• Conserver séparément les vêtements de travail• Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux |

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- | | |
|-----------------------------------|---|
| Conditions de conservation | <ul style="list-style-type: none">• Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé |
|-----------------------------------|---|

- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
- Do not store near incompatible materials (see Section 10)
- Conserver dans des récipients correctement étiquetés

Matières incompatibles

- Incompatible avec les agents comburants
- Bases

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Aucune utilisation finale particulière n'a été identifiée à ce jour.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Component	ACGIH	Australie	Autriche	Belgique	Bulgarie
Bitumes et extraits 8052-42-4 (75 - 100)		5 mg/m ³		5 mg/m ³ TWA (fume)	STEL: 10.0 mg/m ³ TWA: 5.0 mg/m ³
Component	Croatie	République tchèque	Danemark	Finlande	France
Bitumes et extraits 8052-42-4 (75 - 100)	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³		TWA: 1 mg/m ³		
Component	Allemagne	Grèce	Hongrie	Irlande	Italie
Bitumes et extraits 8052-42-4 (75 - 100)		TWA 5 mg/m ³		TWA: 0.5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	
Component	Lettonie	Lituanie	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Bitumes et extraits 8052-42-4 (75 - 100)				TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	STEL: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³
Component	Portugal	Roumanie	Russie	Slovaquie	Slovénie
Bitumes et extraits 8052-42-4 (75 - 100)	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³			
Component	Espagne	Suède	Suisse	Royaume-Uni	
Bitumes et extraits 8052-42-4 (75 - 100)	TWA: 0.5 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³ H*	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

- Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
- Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition
- Rince-oeils
- Douches

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage****Protection des mains****Protection de la peau et du corps****Protection respiratoire**

- Wear safety glasses with side shields (or goggles) (EN166)
- Chemically resistant gloves (tested to EN374)
- Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés
- Vêtements de protection adaptés
- Porter des chemises à manches longues et pantalon long
- Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
- Full face mask (EN 136), Half-face mask (DIN EN 140), Filter type A (EN 141)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Éviter le rejet dans l'environnement

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	Aucune information disponible
Couleur	Noir
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	> 250 °C	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	1.1 kg/L	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité	Indéterminé(e)(s)	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Réactivité	Pas de réactivité connue
------------	--------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	N°.
Sensibilité aux décharges statiques	N°.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	• Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

- Incompatible avec les agents comburants
- Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la décomposition Oxydes de carbone Oxydes de soufre Sulfure d'hydrogène

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur le produit**

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies

Inhalation
Contact oculaire
Contact avec la peau
Ingestion

Aucune donnée disponible.
Aucune donnée disponible.
Aucune donnée disponible.
Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 5,005.00
ETAmél (voie cutanée) 2,002.00

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Bitumes et extraits	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 94.4 mg/m ³ (Rat) 4.5 h

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité**

Écotoxicité Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage
Bitumes et extraits	6

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Éviter le rejet dans l'environnement

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

- Ne doit pas être rejeté dans l'environnement
- L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur

Emballages contaminés

- Éliminer en toute sécurité les récipients vides et les déchets
- Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage
- L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV

- Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé
- The following Waste Codes are only a suggestion:
- 17 03 02

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin Sans objet

14.6 Dispositions spéciales N°

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales N°

ADR

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	N°

IATA

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	N°

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) Low hazard to waters

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

*	Désignation « Peau »	Plafond	Valeur limite maximale
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)	TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)

Date de révision 28-oct.-2020

Remarque sur la révision Mise à jour du format du document

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Un soin particulier a été apporté à la préparation de l'information contenue dans cette fiche des données de sécurité, mais le producteur n'y émet aucune garantie commerciale. Le producteur ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d'une mauvaise utilisation de ce produit ou d'une mauvaise interprétation de cette information.

Fin de la Fiche de données de sécurité